

Compte-rendu atelier déchets

Mardi 1^{er} octobre 2024

Au Parc de la Préhistoire

Invitation :

Invitation auprès de tous les partenaires de l'Office de Tourisme via la newsletter du 17 septembre et la relance du 24 septembre 2024. Article publié sur l'espace pro : <https://pro-pyrenees-ariegeoises.com/invitation-atelier-dechets-mardi-1er-octobre/>

Présences : une douzaine de structures touristiques avec une représentativité variée d'hébergements, commerces, site de visite...



Visuel extrait de l'invitation

Madame	Fanny	AMIRAUULT	CCHA
Monsieur	Victor	BENET	Parc de la Préhistoire SESTA
Madame	Sylvie	BONIFACE	Meublé de tourisme Ussat
Monsieur	Guillaume	CHATAÎN	Génie Taxi
Madame	Sylvie	COUDERC	Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises
Madame	Janice	DECAUP	Le Rucher du Montcalm
Monsieur	Eric	FLORISSON	SMECTOM du Plantaurel
Monsieur	Xavier	FUENTES	Hôtel restaurant Terranostra
Madame	Loréna	HUDBERT	CCHA
Monsieur	Guillaume	JOLLIBERT	Refuge de l'étang Fourcat
Monsieur	Christophe	LHEZ	Commune Orlu
Monsieur	Rémy	MARTIN	Chambres d'hôtes et Bistrot Ô Montagnard
Madame	Laure	MILTIADE	Vallon d'Aïga
Madame	Agnès	MORANGE	Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises
Madame	Murielle	NGUYEN	Ma boîte d'allumette – consultante
Madame	Clémence	POUPIN	Angaka
Monsieur	Vincent	QUEROL	Thermes d'Ussat
Monsieur	Thomas	TAURIAC	Parc de la Préhistoire SESTA
Monsieur	Philippe	HUERTAS	Hôtel Le Manoir d'Agnès

Rappel du contexte

Cette journée est organisée suite à la réflexion menée par les membres de la commission tourisme durable de l'office de tourisme dont les référents sont Christophe Lhez (administrateur) et Agnès Morange (salariée). Atelier coorganisé avec Fanny Amirault et Lorena Hudbert de la Communauté de Communes de la Haute Ariège, Valérie Vilnet, Sonia Caumartin, Agnès Leclaircie et Eric Florisson du SMECTOM du Plantaurel.

Faisons connaissance

Chacun est amené à s'exprimer au sujet des déchets : tri, biodéchets, réduction des déchets, geste favori en faveur de la réduction des déchets...une entrée en matière décontractée.

Remarque : aujourd'hui, la transition est une plus-value pour nos entreprises.

Introduction en humour avec la vidéo

« Et tout le monde s'en fout – Les Déchets »

<https://www.youtube.com/watch?v=BqyUne1vSSs>

Projection du document « Gestion des déchets »

par Fanny, Lorena, animation prévention déchets et Maîtres composteurs de la CCHA, ainsi que Eric Florisson du Smectom du Plantaurel.

L'article L 541-2 du Code de l'environnement prévoit que toute entreprise est **responsable de la gestion des déchets qu'elle produit** ou détient, jusqu'à leur élimination ou valorisation finale.



Extrait document Gestion des déchets

Remarques :

Les déchets produits par habitant sont plus importants en Haute Ariège comparé au département du fait de l'activité touristique. A ce jour, le coût est supporté par les habitants car il n'y a pas de dissociation entre individuels et professionnels.

Le financement du service de collecte des déchets en Haute Ariège est pour 78% de la contribution des ménages et de 22% pris en charge par la collectivité. Cette

proportion est équivalente pour le territoire du Smectom du Plantaurel. Ces contributions vont fortement augmenter (pour les ménages et professionnels) dans les années à venir c'est pourquoi nous devons tous alléger le poids de nos ordures ménagères en triant et compostant. Une redevance spéciale est en place pour les professionnels du territoire Smectom du Plantaurel. Elle devrait également être mise en place pour les professionnels de la Haute Ariège dans les années à venir.

Le centre de tri de Varilhes permet de valoriser 3 types de plastiques mais les filières de recyclage évoluent pour améliorer cette valorisation. Attention, les emballages imbriqués (exemple : un carton dans une boîte de conserve) ne peuvent pas être triés car les technologies ne fonctionnent pas pour reconnaître plusieurs types d'emballages imbriqués...

Si les limites de stockage à Berbiac ne sont pas respectées, les déchets devront être externalisés vers d'autres lieux de traitement (plus loin, plus de transport, il y aura une augmentation du coût du traitement). Comme l'indique le document, les limites vont être atteintes d'ici peu...



En retirant les biodéchets et emballages de nos ordures ménagères, on peut réduire à plus de 40% le poids de nos poubelles. Le tri des emballages n'est pas LA solution puisque seulement certains sont valorisables. Une bouteille plastique ne peut être recyclée que 3 à 4 fois.

Depuis 2024, la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) oblige les ménages et toute entreprise le tri à la source des biodéchets.

Les solutions présentées pour gérer les biodéchets dans nos entreprises (pages 35 à 39) ont des impacts économiques et environnementaux et donc sociaux. La solution la plus vertueuse est la gestion in situ avec pavillon de compostage.

Un plan des points de collecte des déchets sera communiqué fin 2024 afin que tous les usagers et touristes puissent localiser ces lieux.



Extrait document Gestion des déchets

Les techniciens Smectom du Plantaurel et CCHA proposent un accompagnement avec formation pour la mise en place de site de compostage. La gestion d'un site de compostage nécessite un responsable référent composteur (document page 48).

Témoignage de la mise en place du composteur restaurant « Le bouquetin », Parc de la Préhistoire.

Remarques :

- L'accompagnement des techniciens du SMECTOM du Plantaurel est très important



- Besoin de surveiller les températures. Quand elles sont trop élevées (supérieur à 60°), elles empêchent le processus de compostage

- Le référent compostage doit davantage retourner et aérer le compost

- Le compost mûr sera utilisé

sur la structure

- Actuellement, les retours de table ne sont pas ou peu compostés. Il s'agit de composter tous les biodéchets produits en cuisine.

Ateliers « Comment réduire les déchets sur ma structure touristique ? »

- **Groupe 1 : Angaka, Plateau de Beille**

Une entreprise multi activités hiver et été à 2000 mètres d'altitude, indépendante mais fortement liée à l'activité du domaine skiable de Beille.

La production des déchets « Angaka » :

Chiens de traîneau : déjections canines ramassées et évacuées dans les ordures ménagères par obligation sanitaire.

Traîneau à cheval : déjections équinées ramassées et évacuées « dans la nature ».

Raquettes à neige et activités igloo : pas ou peu de déchet.

Hébergements insolites (750 nuitées l'été) : cabane de services avec 4 bacs pour le tri. Problématique avec les cartouches camping-gaz non rechargeables. Les usagers doivent être sensibilisés pour amener leurs bouteilles vides dans les magasins agréés qui en vendent. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi impose aux grandes surfaces de reprendre les cartouches de



gaz non-rechargeables. Sauf si la surface de vente qu'il consacre à ce type de produit est inférieur à 1 mètre carré (articles L. 541-10-8 et R. 541-160 du code de l'environnement). Il est demandé de ne pas jeter ce type de cartouches de gaz dans le bac jaune, pour éviter les risques d'explosion ou d'incendie dans le centre de tri dont dépend votre commune. Les déchèteries de la Haute Ariège ne les récupèrent pas !

L'essuie-tout présent dans la partie « cuisine commune » peut être composté. Pour réduire cette production de déchets, il est possible de distribuer un kit de torchon par « foyer ».

Toilettes sèches à remettre en service.

Que faire de certaines bâches plastiques (tente) ? Certaines entreprises les récupèrent pour les réemployer en les transformant en sacs, sacoques pour vélos...(exemple « ohlabache.fr »)

Projets envisagés : « bivouac zéro déchet », « stage nature », valoriser l'utilisation de la navette reliant Les Cabannes à Beille (lorsque celle-ci fonctionne)...

Besoin d'améliorer la communication sur l'ensemble de la station pour la gestion et le tri des déchets auprès des usagers (zones de tri et responsabilisation des usagers).

- **Groupe 2 : le Parc de la Préhistoire**

Les déchets sont produits sur la zone de pique-nique avec la présence d'un snack et le restaurant. Malgré les poubelles adéquates, le tri ne se fait pas.

Besoin d'améliorer la signalétique « déchets » (simplification et clarification). La mise en place de nudge améliore le tri. Les déchets sont quatre fois mieux triés. Les nudges sont des « coups de pouce » qui visent à inciter des individus à changer tels comportements ou à faire certains choix sans les mettre sous contrainte, obligation ni menace de sanction.



poisson glouton Hérault



cendrier ludique

Mettre en place un mammouth glouton à l'image du poisson glouton, structure métallique en forme de poisson pour inciter à y jeter les bouteilles en plastiques sur différentes plages (Hérault, Charente Maritime...).

Réduire le nombre de mégots jeté par terre : mise en place de cendrier nudge avec sondage plutôt « mammouth ou lion des cavernes ? »

Valorisation du pique-nique zéro déchet en amont. Notamment auprès des scolaires ou autres groupes accueillis.

Idée de récompenser les actions en faveur du tri et zéro déchet (réduction sur sites de visite SESTA).

Réduire le nombre de poubelles et y proposer tous les flux de déchets.

Etudier l'achat de boissons en fût pour réduire le nombre de bouteilles en verre. Exemple avec la limonade de Fontestorbes.

Actions envisageables partie restauration :

- Ne plus proposer de sauces en dosettes mais en gros contenant avec distributeur avec pompes.
- Ne plus proposer des sucres emballés individuellement avec les cafés mais un sucrier.
- Réduire la quantité dans les assiettes et proposer du « rab ».
- Remplacer les sets de table papier jetables par un sous verre.
- Ne plus emballer les couverts dans les pochettes papier en disposant les couverts dans des récipients réutilisables.
- Communiquer sur toutes les démarches écoresponsables menées sur le site (parc, boutique et restaurant).

Réflexion sur la mise en place d'une navette depuis Tarascon-sur-Ariège.

- **Groupe 3 : refuge de l'étang Fourcat**

L'activité au refuge est saisonnière (fin juin à fin septembre). La partie hébergement permet d'accueillir 40 randonneurs. Sur la partie restauration, jusqu'à 70 repas servis le soir et une vingtaine le midi. Présence de randonneurs en bivouac à proximité du refuge.

Pour approvisionner le refuge, 4 livraisons par hélicoptère (5 passages par livraisons) sont nécessaires avec 700kg par sacs. Les déchets sont descendus du refuge par hélicoptère. Le transport des denrées n'est pas évitable (pas de possibilité de transport par mule ou ânes car le sentier est trop difficile). L'enjeu se porte sur la réduction des passages d'hélicoptère.

Actuellement :

- Aucune poubelle à disposition du public accueilli
- Il n'y a plus de serviettes en papier distribuées lors des repas (données à la demande mais on s'aperçoit qu'il n'y a pas de demande !)
- Mutualisation des transports au maximum
- Projet d'aménagement de toilettes sèches (compostage in situ)



- Compostage en tas des biodéchets
- Autonomie en eau. L'eau est chauffée au gaz. Les douches sont limitées à 4 minutes.

La gestion du volume des déchets a des impacts sur l'économie et l'environnement. Les déchets sont constitués de bouteilles en verre, cartons, conserves, quelques emballages plastiques, quelques produits avec conditionnement papier.

Les actions en place cette année et à envisager :

- Abandon de certaines boissons en bouteille au profit de limonade en fût avec sirop
- Fabrication de soda (gazéification sur place)
- Bière et limonade en fût sans bouteille de CO²
- Travail sur le reconditionnement de certaines denrées avec des contenants en toile ou papier kraft double peau
- Presse à conserve pour compacter les boîtes
- Lunch box pour inviter les clients à venir avec leur propre emballage
- Solliciter les groupes pour descendre certains déchets (emballages)
- Aménagement d'un composteur.

Les structures touristiques doivent menées des efforts concernant la gestion des déchets, notamment via la transparence de l'information auprès des clientèles.

Le partage des réflexions entre les trois groupes permet à chacun d'exposer les solutions mises en place dans sa propre structure et de s'en inspirer.

Remerciements aux participants, aux techniciens Smectom du Plantaurel et CCHA ainsi qu'au SESTA pour l'accueil au Parc

et rendez-vous

en 2025 pour un prochain atelier

sur la thématique du développement durable !